

# Perception de la traçabilité par les consommateurs des viandes rouges en Tunisie

## Consumer's perception of the red meat traceability in Tunisia

JEBALI A. (1), SLIMENE A. (2), NAJAR T. (1), DAMERGI C. (1), HAJJAJI S. (3)

(1) Institut National Agronomique de Tunisie Tunis-Tunisie

(2) Groupement Interprofessionnel des Viandes rouges et du Lait 1002 Tunis-Tunisie

(3) Hypermarché Carrefour Tunis-Tunisie

### INTRODUCTION

La traçabilité est un système obligatoire appliqué dans les filières agroalimentaires dans plusieurs pays pour garantir la sécurité des consommateurs. En Tunisie, la traçabilité est un système facultatif dont l'application est obligatoire uniquement pour les entreprises qui disposent de l'agrément sanitaire. La réglementation en matière de traçabilité est régie par l'arrêté du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche du 12 Mai 2012 (JORT, 2012) qui définit les étapes d'un système de traçabilité de viande bovine uniquement. En Tunisie on ne dispose pas d'études qui permettent d'évaluer la perception de la traçabilité par les consommateurs tunisiens ainsi que les acteurs impliqués dans la filière des viandes rouges. La plupart des études réalisées sont en relation avec la perception des consommateurs des critères de qualité de la viande à savoir ; la tendreté, la couleur, le prix, l'origine et le sexe de l'animal. L'objectif de ce travail est d'étudier la perception de la traçabilité par le consommateur tunisien et ses attentes vis-à-vis de cette notion.

### 1. MATERIEL ET METHODES

Un nombre de cinquante personnes ont été enquêtées afin d'étudier la perception de la traçabilité par les consommateurs tunisiens. Les consommateurs ont été enquêtés au niveau d'une grande surface d'une façon aléatoire. Le degré d'importance de la traçabilité est une combinaison des trois critères suivants : la connaissance de la notion de traçabilité, l'importance de cette notion dans la décision d'achat et la prédisposition à payer plus pour un produit qui présente une indication sur l'origine grâce à la traçabilité. Pour chaque critère mentionné par les consommateurs un signe (+) est attribué pour indiquer le degré d'importance de cette notion (faible : connaissance d'un seul critère (+), moyen : connaissance de deux critères (++) et fort : connaissance des trois critères (+++)). La détermination des principales caractéristiques de l'échantillon ainsi que l'analyse de la perception de la traçabilité par les consommateurs ont été aussi étudiées en fonction du genre, de l'âge, du profil professionnel et de niveau d'instruction. L'analyse descriptive (calcul des fréquences) a été réalisée en utilisant la procédure PROC FREQ du logiciel SAS version 9.1, 2002.

### 2. RESULTATS

Le tableau 1 illustre la répartition de l'échantillon en pourcentage et le degré d'importance de la notion de traçabilité selon le genre, l'âge et le profil professionnel.

**Tableau 1 :** Caractéristiques de l'échantillon et degré d'importance de la traçabilité

Genre		
Hommes	63%	+++
Femmes	37%	+++
Age		
Moins de 25 ans	3%	+
26-39 ans	50%	++
40-59 ans	41%	+++
Plus de 60 ans	6%	+++
Profil professionnel		
Etudiants	4%	+
Femmes au foyer	5%	+
Retraités	5%	++
Sans emploi	12%	+
Cadres supérieur	20%	+++
Indépendants	20%	++
Employés administratifs	34%	+++

Les personnes interviewées sont représentées à raison de 63% par des hommes et de 37% par des femmes. La variable «âge» réparti l'échantillon en quatre catégories avec une prédominance pour la tranche d'âge entre 26 et 39 ans (50%). Le niveau d'instruction et le profil professionnel sont également deux critères très importants pour expliquer la différence du degré d'importance de la traçabilité et la prédisposition à payer plus pour participer dans la couverture des frais générés par la mise en place d'un système de traçabilité. Le tableau 2 illustre les proportions des consommateurs qui sont prédisposés à payer plus pour un produit ayant la traçabilité.

**Tableau 2 :** Prédisposition à payer plus pour la traçabilité

Proportion des consommateurs	
Non disposé à payer	31%
Disposé à payer entre 5-10%	27%
Disposé à payer entre 10-15%	13.3%
Disposé à payer plus que 15%	28.7%

### 3. DISCUSSIONS ET CONCLUSION

Les hommes et les femmes ont donné une grande importance à la traçabilité. Ce résultat n'est pas en concordance avec celui rapporté par Dhraief *et al.* 2013. En effet, ces auteurs ont montré que les femmes donnent plus de l'importance aux critères de qualité de la viande que les hommes. Les consommateurs enquêtés (47%) dans cette présente étude, ayant un âge supérieur à 40 ans ont considéré la traçabilité comme un élément très important au moment de la décision d'achat des viandes rouges. Une tendance similaire a été observée par Dhraief et Khaldi (2012) en ce qui concerne l'importance de la garantie d'origine de la viande pour un groupe de consommateurs ayant un âge compris entre 40 et 50 ans. Les consommateurs sans emploi, les étudiants et les femmes au foyer représentent 31% des personnes enquêtées. Ils ont été contre le paiement pour la traçabilité. Cependant, les consommateurs appartenant à la classe de cadre supérieur (20%) et employés administratif (34%) ont montré leur prédisposition à payer entre 5 et 15% en plus de prix de la viande si l'origine est connue. Ces résultats sont similaires à ceux rapportés par Giraud et Amblard (2003). En outre, Dhraief et Khaldi (2012) ont montré que les consommateurs ayant un bon niveau intellectuel avec un revenu élevé ont donné de l'importance aux attributs de qualité en relation avec le contrôle et la garantie sanitaire de la viande achetée. Les résultats trouvés dans cette présente étude sont en concordances avec ceux rapportés par ces auteurs.

En conclusion, la traçabilité est considérée comme un élément important pour la garantie de l'origine des viandes rouges alors que, la prédisposition à participer aux frais générés de la mise en place d'un système de traçabilité, reste tributaire de l'amélioration de revenu pour le consommateur tunisien.

Dhraief M.Z., Khaldi R., 2012. New. Medit., 4, 33-44.

Dhraief M.Z., Fraj C., Boubaker D., 2013. 4th ICAAAE, September 22-25, Hammamet, Tunisia.

Giraud G., Amblard C. 2003. Renc. Rech. Ruminants., 10, 337-338.

JORT., 2012. 45, 1393-1402.